

N° 11
MARS 2000

مداد Midad

MAGAZINE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
SUR L'ARABE ET SA DIDACTIQUE

REVUE

éditorial

en direct

L'enseignement des langues et cultures d'origine

L'ELCO, enseignement des langues et cultures d'origine, est souvent méconnu. Issu d'une tradition remontant à l'entre-deux guerres pour les langues du sud de l'Europe, il a progressivement été mis en place, pour les trois pays du Maghreb, dans les années 1970, et organisé conformément à des accords bilatéraux au cours des années 1980.

L'OBJECTIF INITIAL

À l'origine, il s'agissait de permettre aux enfants de migrants scolarisés en France d'apprendre la langue de leur pays d'origine en vue d'un éventuel retour. C'est ainsi qu'ont été créés des cours d'espagnol, d'italien, de polonais, puis plus tard d'arabe, de portugais, de serbo-croate et de turc. Cet enseignement n'est plus, aujourd'hui, une spécificité française; on trouve son équivalent dans plusieurs pays d'Europe occidentale (notamment en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas) –

mais l'organisation en est sensiblement différente.

LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES

L'enseignement a considérablement évolué ces dernières années. Il n'est plus question, sauf exception, de préparer un retour dans le pays d'origine. L'ELCO a pour objectif de maintenir un lien avec une langue et une culture qui ne sont pas étrangères, mais qui ne sont pas non plus la langue et la culture premières des élèves.

D'autre part, l'introduction à l'école élémentaire de l'initiation aux langues vivantes étrangères, sous ses diverses formes, place l'ELCO en situation de concurrence avec d'autres formes d'enseignement, parfois pour les mêmes langues (arabe, espagnol, italien, portugais), généralement d'autres langues (allemand, anglais). Enfin, l'ELCO, perçu par beaucoup comme marginal, est aujourd'hui l'objet d'une réflexion de fond.

suite page 8 ●●●

L'histoire des enseignements d'arabe dans le secondaire fait aujourd'hui que de vastes secteurs, notamment celui des enseignements technologique et professionnel, dans lequel beaucoup d'élèves qui ont commencé en collège l'étude de l'arabe sont amenés à se diriger, sont encore en friche. Cette situation est préjudiciable. Bien des parents souhaitent en effet que leurs enfants apprennent l'arabe le plus tôt possible. De leur côté, les jeunes issus de l'immigration souhaitent chaque fois que c'est possible s'intégrer à la société française tout en bénéficiant des avantages spécifiques que leur donne leur différence culturelle. L'arabe est un moyen d'y parvenir.

L'urgence est donc de créer des enseignements d'arabe cohérents dans des sites comprenant écoles, collèges, lycées professionnels et lycées d'enseignement général et technologique. Il s'agit d'une démarche ambitieuse, difficile certes mais absolument nécessaire. Si l'arabe est une langue importante dans notre monde économique et culturel, présente à l'université comme dans les grandes écoles, si sa connaissance ouvre l'accès à des débouchés professionnels avec des atouts parfois décisifs, la crainte d'une interruption d'études à mi-parcours risque d'être dissuasive, même si une inscription au CNED, où la qualité de l'enseignement de l'arabe est connue, constitue une solution partielle.

La mise en place de sites clairement définis, offrant aux élèves les garanties d'un suivi pédagogique du début à la fin de leur apprentissage, est indispensable pour que l'enseignement de l'arabe progresse et occupe la place qui doit être la sienne dans le système scolaire. ●

Bruno Halff, Inspecteur général de l'Éducation nationale

Les revues pédagogiques : le point de vue des lecteurs

Midad avait consacré, dans son numéro 7 (novembre 1998), la rubrique « Point de vue » aux revues pédagogiques. Cet article traitait de la conception de *Textarab* et *Al Moukhtarat* : les publics qu'elles visent, les objectifs qu'elles se sont fixés, les types de documents qu'elles proposent, les critères qui président à leur choix, la façon dont elles envisagent l'aide à la compréhension et l'élaboration d'outils complémentaires (cassette audio, cahier d'exercices, ...).

Dans ce numéro, nous nous proposons de nous pencher sur le point de vue des lecteurs : pourquoi, comment et dans quel but utilisent-ils ces revues ? Qu'apprécient-ils en particulier ? Quelles critiques ou suggestions formulent-ils ?

Nombreux sont les professeurs d'arabe qui se servent de ces revues pour choisir les textes étudiés en classe (textes littéraires ou historiques, chansons à succès, poésie, articles de presse, etc.) en raison de l'authenticité des documents, de la diversité des

progressivement et modifiés en fonction des élèves.

Les enseignants qui utilisent les exercices accompagnant ces documents les adaptent souvent à leurs classes, les autres y trouvent des pistes intéressantes pour l'exploitation de leurs propres documents. De plus, dans les

1 Isabelle Klibi, collègue Marx Dormoy (Paris)

Je lis ces revues en entier, ne serait-ce que pour moi-même ; je feuillette régulièrement les vieux numéros. Ce que j'y puise pour mes élèves est assez limité par rapport à tout ce qu'elles offrent. J'utilise beaucoup les contes – parfois abrégés et simplifiés – qui captivent les élèves de tous âges. Je regrette qu'il y ait, dans l'ensemble, peu de documents iconographiques, et en particulier de bandes dessinées, accompagnés d'une exploitation pédagogique.

L'écoute du document enregistré est, en classe, un moment privilégié : la voix du lecteur n'étant pas celle du professeur, l'attention des élèves est très soutenue. Il est dommage, cependant, que même les dialogues soient lus, dans la cassette, par une seule personne.

Faute de temps, je n'exploite pas assez certaines rubriques, comme « Testez vos connaissances » dans *Textarab* : elle pourrait être intéressante pour la recherche documentaire au CDI.

thèmes abordés et des niveaux de difficulté. Cela permet à certains d'entre eux un gain de temps.

« La consultation régulière de ces revues permet à l'enseignant de constituer plus facilement, sur des thèmes variés, des dossiers d'étude comportant une brève introduction pour la mise en situation, les documents de base, un complément éventuel du lexique, des commentaires personnels et des renvois à d'autres textes », souligne Arminé Boranian, professeur au lycée Ampère à Lyon. Ces dossiers peuvent être étoffés

classes hétérogènes, ces revues permettent aux élèves avancés de travailler à leur rythme, de manière intéressante et autonome (voir encadré n° 3). De la traduction aux exercices accompagnant les textes, le choix est vaste. Certains enseignants apprécient particulièrement les bandes dessinées présentées dans *Textarab*, dans la mesure où elles laissent une grande part à une exploitation orale variée, allant de la description des images à l'explication du contexte – aussi bien historique que littéraire – de chacune d'elles (voir encadré

2 Frédérique Guglielmi, Institut National des Langues et Civilisations Orientales

L'adoption d'un manuel d'arabe à l'INALCO fait que je me sers des revues pédagogiques comme d'un outil ou un support complémentaire. Elles représentent pour moi une réserve de documents très utiles pour la presse.

En 1^{re} année, où les étudiants sont de vrais débutants, j'utilise beaucoup les dossiers « spécial débutants » d'*Al Moukhtarat* sur la presse, la publicité etc. ; les exercices qui les accompagnent sont remarquablement bien faits. En 2^e et 3^e années, je me sers des articles de presse surtout en version. L'indication du niveau de difficulté de chaque document est fiable.

J'apprécie les documents sonores authentiques enregistrés à la radio et accompagnés des mêmes textes transcrits ; j'aimerais qu'il y en ait davantage.

n° 1). Leur lecture, attrayante pour les élèves quel que soit leur niveau, constitue un moyen efficace pour initier les débutants à la lecture autonome puisque le texte, explicité par les images, sera de toute façon compris.

La transition vers des textes plus ardues en sera facilitée, dans la mesure où ils auront la possibilité de manier une revue en arabe qui leur est, du moins partiellement, accessible (les deux revues proposent un prix préférentiel pour des abonnements de classe). « Manipuler une revue change de la routine des photocopies et permet de mesurer par soi-même les progrès accomplis en un an lorsqu'on passe d'un texte étiqueté comme étant de niveau facile à un texte de niveau moyen », remarque

Zakaria Bahamou, élève au lycée Voltaire en 1998-1999. Il souligne par ailleurs que « la revue pédagogique est un tremplin pour passer à d'autres revues ».

Il est donc profitable dans une phase ultérieure de mettre entre les mains des élèves des journaux et des magazines arabes afin de les familiariser avec des périodiques authentiques. L'expérience prouve que chaque élève y trouve des choses intéressantes, ce qui le motive pour une lecture personnelle ; pour cela, le mieux serait de constituer un fonds de classe que les élèves pourraient soit consulter sur place, soit emprunter.

Les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles sont parfois amenés à privilégier les ●●● suite page 5

3 Bassam Tahhan, lycée Louis-le-Grand (Paris)

Pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) je tire de ces revues toutes sortes de textes : contes, poèmes, extraits de romans et d'essais, articles de presse..., car la diversité des genres et des thèmes abordés contribue à les motiver. La poésie d'amour s'avère particulièrement attrayante à leur âge ; mais ils sont aussi très sensibles aux sujets dont tout le monde arabe parle. Il serait donc intéressant que ces revues répercutent aussi des émissions télévisées transmises par satellite.

Le mode d'exploitation des documents sélectionnés est varié, mais l'exercice de base en CPGE demeure la traduction. D'où l'intérêt particulier des textes accompagnés d'une traduction : les élèves, à qui je la soumetts pour qu'ils en fassent une lecture critique, peuvent, le cas échéant, en proposer une autre. D'autre part, grâce à la présence d'un lexique (permettant un gain de temps précieux en CPGE), de notices biographiques et parfois de commentaires grammaticaux, ces revues favorisent une approche d'autodidacte.

Très souvent je mets à la disposition des élèves un certain nombre d'exemplaires : le simple fait de pouvoir les feuilleter suscite la curiosité des débutants, les incite à lire et permet à certains d'entre eux, qui ont une « relation conflictuelle » avec l'arabe, de surmonter leur réticence.

Le côté didactique de ces revues ne dérange pas davantage les « bons arabophones » : ils en apprécient, au contraire, le caractère pédagogique, ne serait-ce que par la présence du français.

Découvrir la géographie du monde arabe

Au collège, les objectifs de l'enseignement de l'arabe ne se limitent pas aux « besoins élémentaires de la communication spontanée »¹. Il en va de même, a fortiori, au lycée. Certes, la construction progressive des compétences culturelles « ne peut pas se limiter à la transmission d'informations historiques, géographiques, sociologiques »¹. Il n'en demeure pas moins que, l'aire géographique sur laquelle les sociétés arabes se développent étant très vaste, la connaissance de ces espaces est particulièrement importante.

On trouvera, dans la liste indicative des contenus culturels pouvant être abordés, au collège, au lycée et en lycée professionnel, un chapitre entier consacré à la géographie, tant physique et humaine qu'économique et politique (« Une terre, des hommes »).

UN ESPACE GÉOGRAPHIQUE RÉEL

Pour les élèves issus de l'immigration maghrébine, découvrir dans sa variété l'espace géographique où se pratique la langue arabe, permet de ne plus la lier seulement au pays d'origine, entité souvent plus imaginaire que réelle. C'est aussi une manière de faire prendre conscience à des élèves pour qui l'arabe est la langue du sacré, qu'elle est avant tout une langue vivante, langue de communication qui se déploie dans un espace réel et multiple : c'est cette langue (langue de l'économie, de la politique et de la culture arabe) que l'on étudie. C'est aussi l'occasion pour certains de découvrir d'autres pays arabes que celui ou ceux qu'ils connaissent. Ils pourront ainsi voir que ces pays, ces États, ces villes constituent un espace économique et politique à considérer non comme un ensemble compact, mais comme un espace aux composantes à la fois semblables et diverses.

DES TÂCHES DIVERSIFIÉES

Les supports et les thèmes sont variés. La découverte de la géographie du monde arabe peut se faire en plusieurs étapes, programmées, dès l'apprentissage du système graphique (les noms des pays et des villes sont utilisés systématiquement dans cet apprentissage).

On peut, par exemple, procéder de la manière suivante. Différents documents sont mis à la disposition des élèves. Les tâches à accomplir sont définies individuellement ou pour des groupes restreints. Cette activité est suivie d'une mise en commun des différents travaux, et de la réalisation d'un dossier par les groupes.

EXERCICES POUR DÉBUTANTS

On peut les multiplier presque à l'infini. On trouvera des exemples d'exercices et de jeux dans plusieurs publications². Il est particulièrement stimulant, pour des grands débutants, voire des LV2, de travailler sur des journaux arabes (version papier ou bien en ligne) : ils devront chercher, dans la une, tous les noms de pays et de villes et les classer (villes et pays arabes, villes et pays d'Europe, etc.). Tout en pratiquant la lecture

rapide (balayer du regard l'ensemble pour y repérer ce que l'on cherche) et en ciblant prioritairement l'acquisition du système graphique, ils sont amenés à manipuler très tôt des documents authentiques longs et difficiles d'accès.

Toujours avec la presse écrite, on peut tirer parti de l'indication (souvent, mais pas toujours, placée en première page) du prix de vente dans les différents pays.

La radio offre, elle aussi, quelques possibilités d'exploitation de documents, bien évidemment sonores cette fois. On peut, par exemple, enregistrer sur Radio-Orient la liste des correspondants dans le monde, puis faire écouter l'enregistrement aux élèves, en demandant :

- aux plus avancés de relier le nom du correspondant à celui de la ville d'où il parle (fournir les deux listes) ;
- aux autres de cocher ou souligner les noms des villes arabes (fournir la liste).

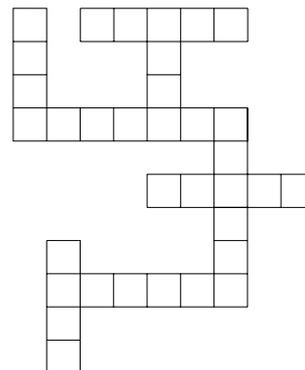
Exercice 1. Voici des noms de pays et de villes en arabe :

باريس؛ تونس؛ مارسيليا؛ ليل؛ بوردو؛ فرنسا؛ الجزائر؛
وهران؛ فاس؛ لبنان.

Les recopier sous leur traduction en français :

Marseille	Bordeaux	Fès	Algérie	Paris
Tunisie	Oran	Lille	France	Liban

Exercice 2. Mots casés



أفقياً:

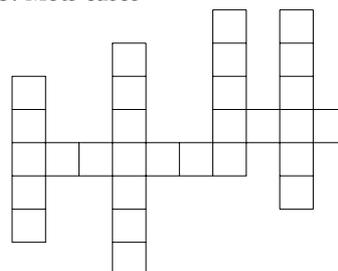
بغداد
بيروت
القاهرة
طرابلس

عمودياً:

دمشق
الرباط
مسقط
جدة

On pourra ensuite demander aux élèves de trouver l'intrus (la ville qui n'est pas une capitale).

Exercice 3. Mots casés



أفقياً:

تونس
السودان
الكويت
لبنان
فرنسا

الصومال

On pourra ensuite demander aux élèves de trouver l'intrus (le pays non membre de la Ligue arabe).

Découvrir la géographie du monde arabe

LA CARTE DU MONDE ARABE

Une carte muette³ et deux grilles de mots croisés (noms des pays et capitales)⁴ ainsi qu'un lexique constituent les premiers éléments d'une exploitation orale. Voici un exemple de lexique (non exhaustif!).

وَطَن ج أوطان	pays	بلاد ج بلدان
عاصمة ج عواصم	capitale	عَلَم ج أعلام
ساكن ج سُكَّان	habitant	شَعْب ج شعوب
دين ج أديان	religion	لُغَة ج لغات
جِنْسِيَّة ج جنسيات	nationalité	عُمْلَة ج عملات
جُمهُورِيَّة ج جمهوريات	république	رئيس ج رؤساء
مَمْلُكَة ج ممالك	royaume	ملك ج ملوك
إمارة	émirat	أمير ج أمراء
وَزَارَة ج وزارات	ministère	وزير ج وزراء
حُكُومَة ج حكومات	gouvernement	حَكَم ج حكم
بِرْلَمَان ج برلمانات	parlement	نظام
قَارَة ج قارات	continent	حُدُود ج حدود
مُحِيط ج محيطات	océan	بَحْر ج بحار
خَلِيج ج خلجان	golfe	ساحل ج سواحل
سِيَاحَة ج سياحة	tourisme	اِقْتِصَاد ج اقتصادات
تَارِيخ ج تاريخات	histoire	تَقَاْفَة ج ثقافات
حَدّ ج حدود	être limitrophe de	وَقَعَ ج وقع

L'expression orale sera organisée autour d'un jeu de questions/réponses préalablement préparé. Chaque élève choisit le pays qu'il veut représenter et répond aux questions de ses camarades. Pour garder à la séance son aspect ludique, l'élève pourra tirer au sort le nom du pays qu'il représente. Il devra compléter un questionnaire, inspiré de celui publié dans le *Bulletin de liaison des professeurs d'arabe (BLPA)* n° 25.

La fiche suivante est accompagnée de la carte du pays, reproduite par l'élève.

اسم البلد : العلم (الراية)

١. اسم البلد
٢. عاصمة البلد
٣. البلد [] جمهورية [] مملكة [] إمارة .
٤. اسم رئيس / ملك / أمير / البلد
٥. هذا البلد في [] آسيا [] أوروبا [] إفريقيا [] أمريكا .
٦. عملة البلد
٧. أكبر مدينة في البلد
٨. الحدود : الشرق : الغرب : الشمال : الجنوب :
٩. لغات البلد : اللغة الرسمية : اللغات الأخرى :

Les questions posées pour situer le pays et les villes importantes seront l'occasion de voir ou de revoir les points cardinaux.

La fiche de lecture n° 13⁶ offre la possibilité d'explorer le lexique et d'effectuer un travail différencié sur les différentes présentations des pays en arabe.

الجمهورية العربية السورية

دولة في آسيا على البحر الأبيض المتوسط. عاصمتها دمشق. يحدها شمالا تركيا وشرقا العراق وجنوبا الأردن وفلسطين وإسرائيل وغربا لبنان والبحر الأبيض المتوسط. أهم مدنها : دمشق ، حلب ، حماة وحمص. أهم الأنهار : الفرات (٧٠٠ كلم) والعاصي (٥٧٠ كلم). سورية بلاد زراعية غنية : حبوب، كروم، قطن على الساحل وفواكه، حبوب وأرز في الداخل. العملة : الليرة السورية (= ١٠٠ قرش).

الرئيس : حافظ الأسد منذ ١٤ مارس ١٩٧١. الديانات الرئيسية : الإسلام والمسيحية واليهودية.

المملكة المغربية

دولة في إفريقيا. عاصمتها الرباط. هي مملكة. يحدها شمالا البحر الأبيض المتوسط وشرقا الجزائر وجنوبا موريطانيا وغربا المحيط الأطلسي. أهم مدنها : الدار البيضاء، الرباط، طنجة، فاس، مراكش. أهم الأنهار : أم الربيع ووادي سبو. المغرب بلد زراعي. العملة : الدرهم (= ١٠٠ سنتيم). الملك : محمد السادس منذ يوليو ١٩٩٩. الديانات الرئيسية : الإسلام واليهودية.

VARIATIONS SUR UN MÊME THÈME

Distribuer plusieurs présentations d'un même pays (selon les niveaux). Les élèves ont à fabriquer un texte donnant le même type d'informations sur le pays qu'ils ont choisi.

Des exercices à trous ou des traductions permettent de réutiliser le vocabulaire vu ou étudié durant les séances.

Exercice 4. Corriger les trois textes suivants, dans lesquels se sont glissées des erreurs.

١. سلوى طالبة مصرية. هي تسكن في عاصمة مصر: بغداد. قرأت في جريدة الأهرام التونسية أن ملك العراق صدام حسين قابل أمير سوريا حافظ الأسد. في الصيف الماضي ذهبت إلى جنوب مصر فزارت إسطنبول عاصمة السودان. وبعد ذلك ذهبت إلى عاصمة سوريا، القاهرة. ثم سافرت إلى شمال فلسطين فوصلت إلى العاصمة اللبنانية تونس.
٢. المغرب دولة في آسيا. عاصمتها الدار البيضاء وهي جمهورية. يحكمها ملك اسمه الحسن الثاني. يحدها شمالا المحيط الأطلسي وشرقا الجزائر وجنوبا موريطانيا وغربا البحر الأبيض المتوسط. أهم مدنها : الدار البيضاء، الرباط، طرابلس، فاس، تلمسان.
٣. سوريا دولة في إفريقيا على البحر الأحمر. عاصمتها دمشق. هي جمهورية. يحكمها ملك اسمه إميل لحود.

Exercice 5. Traduire en arabe :

Le Liban est un pays arabe. Il se trouve en Asie. Sa capitale est Beyrouth. C'est une république. Il est situé à l'ouest de la Syrie et au nord d'Israël et de la Palestine. On y trouve des Chrétiens et des Musulmans et sa langue officielle est l'arabe. Le président de la république libanaise s'appelle Émile Lahoud.

Vendredi matin. Jour de la prière
Damas déserte

Le village de Maalula

Illustrations extraites de l'ouvrage *Carnets d'Orient. Voyage en Syrie*, Jacques Fernandez, Casterman.

JOUER AVEC LA GÉOGRAPHIE

Un jeu s'inspirant de la rubrique de *Textarab* « Testez vos connaissances » peut être organisé : on constitue des équipes qui vont se préparer à répondre. Selon le niveau des élèves, les questions sont distribuées par écrit en français ou en arabe, ou bien posées oralement par un élève désigné par la classe.

Exemples de questions :

١. ما هي البلدان العربية الموجودة في إفريقيا ؟
٢. وما هي تلك الموجودة في آسيا ؟
٣. كم دولة تستعمل الدينار / الدرهم / الريال ؟
٤. ما هي الدول التي تستعمل الدرهم ؟
٥. ما هي العواصم الموجودة على ساحل البحر ؟
٦. ما هي الدول التي هي جمهوريات ؟
٧. وما هي تلك التي هي مملكات ؟
٨. في أي بلد من العالم العربي يسكن الأقباط ؟
٩. ما هو البلد العربي الأكثر سكاناً ؟
١٠. أين يوجد « الهلال الخصيب » ؟

1. Quels sont les pays arabes qui se trouvent en Afrique ?
2. Quels sont ceux qui sont en Asie ?
3. Combien de pays utilisent le dinar / le dirham / le rial ?
4. Quels sont les pays qui utilisent le dirham ?
5. Quelles sont les capitales situées au bord de la mer ?
6. Quels sont les pays arabes qui sont des républiques ?
7. Quels sont ceux qui sont des royaumes ?
8. Dans quel pays du monde arabe habitent les Coptes ?
9. Quel est le pays le plus peuplé du monde arabe ?
10. Où se trouve le « Croissant fertile » ?

Un autre jeu consiste à choisir une lettre de l'alphabet : il faut trouver trouver des noms de pays, de villes, de rivières etc., commençant par cette lettre (jeu du « petit bac »).

Exemple : ف

البلد	العملة	المنهر	المدينة
فلسطين	فلس	الفرات	فاس

CONSTITUER DES DOSSIERS

À un niveau plus avancé, les élèves effectuent des recherches pour présenter le monde arabe et la Ligue arabe (création, points communs et différences avec l'Union européenne, l'Union du Maghreb arabe...). Grâce aux informations recueillies en arabe ou en français, un texte en arabe pourra être écrit en classe (par un groupe ou collectivement).

Actuellement, les enseignants n'ont que l'embarras du choix pour constituer des dossiers d'information sur les pays arabes⁷, trouver des cartes⁸ ou de la documentation photographique. Les sites internet, qu'ils soient en arabe, ou, comme celui de l'Institut du monde arabe, en français⁹, proposent des monographies variées avec des cartes et des images. Il est déjà possible, dans certains établissements, d'utiliser cet outil dans une salle multimédia et d'actualiser la documentation

sur les thèmes choisis. On peut aussi guider les élèves dans leurs recherches.

Des atlas pédagogiques ont été expérimentés, les fiches de lecture et les dossiers en français parus dans *Al Moukhtarar* peuvent constituer une bonne base de données pour élaborer un cours. *Textarab* a publié une série de présentation des villes arabes et traite régulièrement des questions d'actualité sur le monde arabe.

Un travail sur la géographie du monde arabe s'enrichit par un travail interdisciplinaire¹⁰, qui permet d'ancrer l'enseignement de la langue vivante dans l'établissement et peut donner lieu à des activités périscolaires comme des visites d'expositions ou autres sorties. Récemment, a été célébrée en France l'année du Maroc. À quand l'année du monde arabe dans un établissement ?

Fatéma Mezzyane

1. Programmes de sixième, langues vivantes.
2. Par exemple, *À la découverte de l'écriture arabe*, par A. Laamiri, F. Dumas et S. Tardy, Institut du monde arabe, p. 41.
3. À reproduire ou à fabriquer soi-même...
4. *Jeux graphiques*, INRP 1983, p. 37 et 38.
5. *BLPA* (2-3/1(A))
6. *Huit fiches de lecture*, CRDP de Lorraine.
7. Indispensables, les deux atlas signalés dans le n° 9 de *Midad*, rubrique Bloc-notes : – R. Boustani et P. Fargues, *Atlas du monde arabe*, Bordas 1990. – P. Lemarchand (sous la direction de-), *Atlas géographique du Moyen-Orient et du monde arabe*, Éditions Complexe 1993.
8. Les éditions MDI (88, boulevard Arago - 75014 Paris) proposent à leur catalogue de nombreuses cartes en langue arabe.
9. Ou en anglais, comme Country information (<http://www.awo.net/country>). Voir la rubrique « Sites en arabe ou sur le monde arabe.Outils » sur le site « Langue et culture arabes » de l'académie de Versailles (<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe>)
10. La consultation des programmes des autres disciplines, notamment de l'histoire-géographie, est indispensable.

Les revues pédagogiques : le point de vue des lecteurs

... suite de la page 5
articles d'actualité concernant l'économie, les sciences, la politique, etc., que l'on trouve majoritairement dans *Al Moukhtarar*.

Pour les lecteurs qui se présentent à un concours ou à un examen pour lequel une préparation n'est presque jamais assurée (concours de recrutement des professeurs des écoles par exemple), ces revues sont un outil extrêmement précieux. Les articles accompagnés du lexique permettent de progresser dans la langue, selon le niveau de chacun. Même les élèves

arabophones habitués à lire la presse arabe y puisent une aide substantielle (voir encadré n° 3).

Les enquêtes menées par *Textarab* et *Al Moukhtarar* auprès de leurs abonnés, montrent que ces revues ne touchent pas seulement le public des arabisants *stricto sensu* mais aussi celui des journalistes, des traducteurs, des professions libérales, des retraités, etc. Leur rayonnement dépasse même les frontières de l'hexagone.

Maha Billacois
Constance Primus

thème L'arabe dans les établissements d'en

thème

Les établissements français sont présents dans la plupart des pays arabes. La langue y est enseignée selon des modalités diverses, qui varient non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi selon les cycles et même selon les établissements. Le nombre des élèves scolarisés dans ces établissements fait qu'ils représentent le vivier d'élèves arabisants le plus important. Mais l'enseignement de l'arabe y a également une grande importance qualitative, au point que, dans bien des domaines, ils ont joué et jouent encore un rôle pionnier. Si, en apparence, l'enseignement de l'arabe y est très différent de ce qu'il est en France, on constate que, sur des bien des points, les questions soulevées sont, sinon semblables, du moins très proches.

LE CADRE GÉNÉRAL

Les établissements français à l'étranger accueillent à la fois des élèves de nationalité française, des nationaux et des étrangers tiers, dans des proportions très variables. Ce sont, presque toujours, dans les pays d'accueil, des établissements privés, soumis à la législation locale en vigueur. Tout en respectant la réglementation du pays d'accueil, l'enseignement qui y est dispensé est conforme aux programmes et instructions officielles du ministère français de l'Éducation nationale. L'enseignement y est généralement payant (cf. encadré n° 1).

Quelques établissements français en dehors du monde arabe (c'est le cas du lycée français de Vienne) assurent un enseignement de langue arabe, qui s'adresse soit à tous les élèves, soit aux seuls élèves ressortissants d'un pays arabe.

LE STATUT DE L'ARABE

Il n'existe pas un statut unique. Presque partout, l'arabe est langue obligatoire pour tous les élèves (français, nationaux ou étrangers tiers) à l'école élémentaire, parfois même à l'école maternelle. Au collège et au lycée, l'arabe est généralement obligatoire pour les nationaux, souvent pour tous les élèves arabes. Dans la plupart des établissements, il peut également être choisi comme langue

vivante étrangère (LV1 ou LV2) par les autres élèves¹. Il est parfois obligatoire au collège pour tous les élèves.

L'ARABE LANGUE MATERNELLE

L'arabe est enseigné comme langue maternelle aux élèves nationaux (aux élèves arabes dans certains pays). Les programmes d'enseignement sont généralement ceux en vigueur dans l'enseignement public local.

Les enseignants sont soit détachés par leur ministère d'origine (Maroc, Tunisie), soit recrutés localement. Ils sont placés sous un double contrôle. Les horaires des élèves sont sensiblement plus lourds qu'en France², puisqu'ils doivent suivre en même temps la totalité de l'enseignement obligatoire français et un enseignement de langue arabe qui s'efforce parfois d'être de même niveau que celui dispensé dans les établissements nationaux. Cette exigence concerne souvent aussi un enseignement complémentaire en histoire-géographie et en éducation religieuse.

L'ARABE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Le nombre d'élèves concernés, en dehors de l'école primaire, est plus faible. Si les programmes sont – sauf exception – ceux du ministère

français, les maîtres et les professeurs sont généralement les mêmes que ceux qui assurent l'enseignement de l'arabe langue maternelle.

Ainsi les deux modalités d'enseignement de l'arabe ne sont-elles pas totalement coupées l'une de l'autre, et chacune bénéficie-t-elle de la réflexion didactique et pédagogique menée, autant que possible, conjointement.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Souvent, les enseignants constatent un décalage entre les méthodes qu'ils ont apprises à utiliser, dans leur formation initiale (en arabe langue

quelques cas, ce professeur est un enseignant français certifié (Abou Dhabi, Jérusalem, Le Caire, Riadh à partir de septembre 2000). Enfin, au Maroc et en Tunisie, un service spécifique, placé sous la tutelle du service culturel de l'ambassade de France, est chargé de cette mission pour l'ensemble des établissements.

LA DIVERSITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Selon les pays, le nombre et la taille des établissements concernés sont très variables – le nombre des élèves et celui des enseignants aussi. Au Maroc, le réseau scolarise environ 16 500 élèves, dont

1 L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (AEFE)

L'AEFE est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. Créée par une loi en 1990, l'AEFE assure à l'étranger le service public d'éducation pour les enfants français; elle contribue au rayonnement de la langue et de la culture françaises en accueillant des élèves étrangers, et en leur octroyant des bourses d'excellence; elle participe au renforcement de la coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers; enfin elle aide les familles françaises, notamment par l'attribution de bourses.

Sur 410 établissements scolaires français à l'étranger en 1999, 65 sont gérés directement par l'AEFE, 204 ont passé convention avec l'AEFE, 141 sont simplement homologués. Répartis dans 127 pays, ils assurent la formation de 236 000 élèves, dont 78 000 Français.

Source : site internet de l'AEFE (<http://www.aefe.diplomatie.fr>)

À CONSULTER :

Zellige, bulletin du Service culturel, scientifique et de coopération de l'ambassade de France au Maroc (<http://ambafrance-ma.org/zellige>)

Site du lycée Louis Massignol, Abou Dhabi (<http://www.multimania.com/llm97>)

maternelle, pour la plupart), et celles qui sont utilisées par leurs collègues dans les autres disciplines.

Aussi un gros effort est-il entrepris, dans la plupart des établissements, pour mettre en place une formation continue dont l'objectif est de rénover l'enseignement de l'arabe et de l'adapter aux réalités diverses. Les thèmes abordés en formation sont les mêmes que dans l'enseignement de l'arabe en France.

Les « gros » établissements ont souvent un professeur chargé de la coordination de l'enseignement de l'arabe. Dans

près de 11 000 Marocains. Le total dépasse les 45 000 élèves pour le Liban (établissements conventionnés : 12 000; établissements homologués : 33 000, dont plus de 6 % de Français).

Certains lycées très importants (le lycée Lyautey à Casablanca compte plus de 3 000 élèves) voisinent avec de toutes petites structures, qui comptent en tout et pour tout un enseignant d'arabe. Le travail du maître ou du professeur est, comme en France, très différent, selon qu'il existe ou non une équipe dans la discipline. En revanche, sauf

enseignement français à l'étranger

Extrait de manuel, Bureau pédagogique de l'arabe, Tunis.



parfois en langue vivante étrangère au lycée, les effectifs par classe sont importants – ce qui fait de l'arabe une discipline dont la place est considérable.

LA LANGUE ENSEIGNÉE

La réflexion sur la langue à enseigner est menée, comme dans l'enseignement de l'arabe en France, depuis plusieurs décennies. La question qui se pose est essentiellement celle de la place de l'arabe dialectal, et elle concerne principalement l'école primaire. En arabe langue maternelle, la langue enseignée est d'emblée l'arabe littéral. Le dialecte local ou régional est parfois utilisé dans la classe, il peut même faire l'objet d'un travail réel car tous les élèves ne sont pas totalement ou réellement dialectophones. Quant aux jeunes élèves de l'école primaire pour lesquels l'arabe est une langue étrangère, le choix est fait, presque partout, de commencer, à l'oral, par l'étude du dialecte parlé couramment dans le pays³, en menant de front l'étude du système graphique de l'arabe. Au collège, le travail porte sur un arabe de communication, avec ses

différentes composantes.

Au niveau de l'école maternelle et de l'école élémentaire, il est rare que les élèves français et les étrangers tiers d'une part, les nationaux d'autre part, suivent les mêmes cours d'arabe. Signalons une expérience récente au Maroc, en grande section maternelle et au cours préparatoire.

LES « SECTIONS INTERNATIONALES »

C'est un véritable enseignement bilingue qui est mis en place dans les sections internationales, qui existent au Maroc et en Tunisie et mènent à l'option internationale du baccalauréat (OIB).

En Tunisie, l'OIB n'existe qu'à partir de la seconde et concerne les élèves excellents en arabe. Au Maroc, tous les élèves ayant l'arabe comme LV1 sont automatiquement inscrits jusqu'en troisième en section internationale; le choix de poursuivre en OIB ne se fait qu'à l'entrée en seconde.

L'enseignement dans ces sections est identique à celui dispensé dans les autres classes, sauf en langue et littérature arabes (6 heures hebdomadaires) et en histoire-géographie (2 heures hebdomadaires

en arabe sur 4); dans ces deux disciplines, un programme spécifique a été élaboré.

MÉTHODES ET SUPPORTS

Un réel effort a été fourni, parfois depuis de nombreuses années, pour adapter les méthodes et manuels existants, tant en langue maternelle qu'en langue étrangère. Il a parfois abouti à la conception de supports et d'ensembles pédagogiques originaux et même novateurs, dont certains sont déjà publiés, en particulier par le Centre d'études arabes de Rabat et le Bureau pédagogique de l'arabe à Tunis⁴. D'autres sont en cours d'expérimentation.

Ces documents concernent aujourd'hui la plupart des niveaux. Souvent, l'effort a porté d'abord sur l'enseignement primaire et les sections internationales, pour répondre au besoin pressant d'outils pédagogiques.

À présent, se fait également jour une volonté de diversifier les moyens pédagogiques. La promotion de l'arabe est à l'ordre du jour. Les projets transdisciplinaires sont encouragés

ainsi que toutes les initiatives visant à donner de cet enseignement une image dynamique et ouverte. Cet effort implique la mise en cohérence des pratiques pédagogiques en arabe et leur harmonisation avec celles des autres langues.

Remerciements, pour leurs contributions substantielles, à Rachida Dumas pour le Maroc, Jean-Claude Gabbero pour le Liban, Simine Kaviani pour les Émirats arabes unis, Nabil Malek pour la Tunisie, Fouzia Messaoudi pour Jérusalem, Jean-François Pétilot pour Le Caire.

Remerciements à Jacques Vercllyte, directeur de l'AEFE, qui a bien voulu relire ces lignes.

Maha Billacois
Brigitte Tahhan

1. Au lycée français du Caire, l'anglais est obligatoire en LV1 pour tous les élèves. L'arabe peut être choisi comme LV1 bis dès la sixième depuis 1996 seulement.

2. Avec une marge variable, de l'ordre de 2 à 3 heures hebdomadaires en plus, en général.

3. Aux Émirats arabes unis le dialecte choisi pour l'enseignement est le syro-libano-palestinien, plus utilisé dans les échanges courants dans les villes que le dialecte émirien.

4. Ce dernier a privilégié la publication de manuels.

2 LE VOYAGE AU MAROC DES ÉLÈVES DU LYCÉE FRANÇAIS DE JÉRUSALEM

Fouzia Messaoudi, professeur d'arabe au lycée français de Jérusalem, a organisé, avec une classe de seconde, un voyage au Maroc pendant les vacances scolaires (du 27 octobre au 4 novembre 1999). Parmi les seize élèves (dont seulement onze arabisants) qui ont effectué ce voyage, différentes nationalités et confessions étaient représentées. Logés dans des familles marocaines à Rabat, ils ont été enchantés de l'accueil qui leur a été réservé. Ils ont participé à une journée d'activités scolaires au lycée Descartes de Rabat, puis ils ont visité Fès (qui leur a rappelé Jérusalem), Meknès, Marrakech.

Le voyage a été possible grâce à une étroite collaboration avec les différents interlocuteurs au Maroc, à l'aide du Centre d'études arabes de Rabat, et plusieurs bonnes volontés à Rabat et à Fès. Le séjour a enthousiasmé les élèves: « Partager la vie des familles d'accueil, déambuler avec leurs camarades « Rbatis » dans la Casbah des Oudaya ou dans la nécropole du Chellah... fut une sorte de ravissement. Il n'y avait qu'à voir l'émotion et les larmes au moment des adieux ». Un investissement personnel important de la part du professeur d'arabe, le soutien constant du proviseur du lycée, une organisation minutieuse des deux côtés, une subvention de l'Association des amis du lycée français de Jérusalem, des activités d'élèves pour collecter des fonds ont permis à ce voyage de se faire. Les retombées sont très encourageantes: on peut citer l'organisation d'une journée « Maroc » comprenant une exposition d'objets, de costumes, de textes, un repas marocain et la présentation du film tourné lors du séjour.

Enrichissant pour les élèves qui ont eu la chance de le préparer d'abord puis d'y participer, ce voyage l'aura aussi été pour les familles d'accueil, et pour tous ceux au Maroc qui ont appris à connaître, un peu, un autre établissement français du monde arabe et... d'autres réalités.

L'enseignement des langues et cultures d'origine

●●● suite de la page 1

LA RÉNOVATION DES PROGRAMMES

Nés de la volonté commune d'harmoniser les programmes, les méthodes et les pratiques d'enseignement, et de rapprocher l'enseignement ELCO, autant que faire se peut, de l'enseignement général dans l'école élémentaire française, des groupes d'experts mixtes franco-marocain d'abord, franco-algérien ensuite, ont vu le jour durant ces cinq dernières années.

Leurs travaux ont en grande partie abouti. De nouveaux programmes ont été rédigés, des documents et supports pédagogiques sont en cours d'élaboration ou d'expérimentation. La formation des enseignants est une priorité absolue.

LES ÉLÈVES

L'enseignement ELCO s'adresse à tous les élèves scolarisés à l'école élémentaire, dès lors que l'un de leurs parents est ressortissant du pays qui met en place l'enseignement. Des cours sont organisés par chacun des trois pays du Maghreb, avec souvent la possibilité d'accueillir dans le cours d'arabe des enfants

d'autres nationalités. Il existe des seuils d'ouverture, variables selon les pays partenaires. Les familles sont systématiquement informées en début d'année. L'organisation des cours se fait au niveau des inspections académiques.

À la demande des familles, des cours peuvent également avoir lieu au collège et au lycée professionnel sauf lorsque la langue concernée est enseignée comme LV1 ou LV2 dans l'établissement.

LES EFFECTIFS

En 1998-1999 (source: Direction de la programmation et du développement), sur un total de 731 999 élèves inscrits dans un cours de langue et culture d'origine, 407 325 (soit plus de 55 %) étudient l'arabe: l'ELCO marocain concerne 231 078 élèves, l'ELCO algérien 119 000 élèves et l'ELCO tunisien 57 247 élèves.

LES ENSEIGNANTS

Les enseignants marocains et tunisiens sont des instituteurs titulaires, détachés par leur ministère d'origine pour enseigner en France, pour une durée déterminée (Tunisie) ou non (Maroc). Quant aux enseignants algériens, ce sont depuis quelques années des

vacataires, recrutés en France. Ces enseignants travaillent généralement dans plusieurs écoles, souvent dispersées dans différentes circonscriptions, parfois très éloignées notamment en zone rurale. Leur service hebdomadaire est fonction de ces conditions de travail.

LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

La plupart des cours sont actuellement «différés», c'est-à-dire organisés en dehors du temps scolaire (le soir, le mercredi, le samedi). Dans certains départements, il existe encore des cours «intégrés» dans l'horaire scolaire.

Les conditions d'enseignement sont très variables d'une école à l'autre. Certains enseignants travaillent dans une salle réservée à l'arabe (ou aux langues vivantes), d'autres dans une salle spécialisée (informatique, arts plastiques par exemple), banalisée ou polyvalente (BCD ou autre).

L'hétérogénéité des groupes est la règle générale, car il est rare que les élèves suivent d'un bout à l'autre tout le cursus de l'ELCO.

LE CONTENU DES COURS

La langue enseignée est l'arabe littéral. La plupart des maîtres utilisent l'arabe dialectal et/ou le français dans leurs explications. Une bonne partie du temps est consacrée à l'apprentissage du système graphique, de la lecture et de l'écriture. La tendance est, conformément aux nouveaux programmes et grâce aux actions de formation, à une notation «allégée» des voyelles.

Quant au programme culturel, il est fonction de l'âge et des centres d'intérêt des élèves. Beaucoup de maîtres privilégient les repères en

histoire et géographie du pays d'origine, mais certains préfèrent participer au projet d'école (affiches, expositions, spectacles).

Brigitte Tahhan

Informations

- L'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat se déroulera à titre provisoire, pour la session 2000, selon les modalités définies par la note de service n° 99-218 du 28 décembre 1999 (BOEN du 6 janvier 2000).

- Un nouveau site académique consacré à l'arabe a vu le jour dans l'académie de Lyon (<http://www2.ac-lyon/enseign/arabe/webarabe>). Outre les informations académiques (où apprendre l'arabe, adresses utiles à Lyon, stages...), il comporte les rubriques suivantes: Ressources documentaires (en particulier un index analytique de la revue *Textarab*, des documents IUFM, une analyse du matériel pédagogique multimédia), Pédagogie et culture (notamment une rubrique littéraire en français, une autre sur le cinéma arabe).

THÈME DU N° 12:

La place de la littérature dans l'enseignement de l'arabe



CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE
CENTRE PARISIEN DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Midad

magazine d'information produit avec le concours des académies de Paris et Versailles

directeur de la publication: Roger-François Gauthier, directeur général du CNDP

comité de pilotage:

IGEN - DESCO - CNDP

comité de rédaction:

Mohammad Bakri - Maha Billacois

Zeinab Gain - Fatéma Mezzyane

Constance Primus - Brigitte Tahhan

maquette: CNDP

imprimerie: CNDP

ISSN: en cours

adresse de la rédaction:

Midad, CNDP, CPDP,

37, rue Jacob, 75006 Paris

téléphone: 01 44 55 62 11

télécopie: 01 44 55 62 01

vente au numéro: 12 F

vente directe à la librairie du CNDP,

13, rue du Four, 75006 Paris

L'ARABE À LA RENTRÉE 1999

Les données chiffrées concernant la rentrée 1999 traduisent une légère hausse des effectifs. En 1999-2000, 6 549 élèves étudient l'arabe dans les établissements publics et privés de France métropolitaine (6 413 en 1998-1999, 6 222 en 1997-1998, soit une hausse d'environ 5 % en 2 ans).

La hausse est sensible dans les sections post-baccalauréat qui comptent 656 élèves (538 en 1998-1999), dont 58 % en LV1. En dehors de ces sections, la baisse de la LV1 se poursuit (778 élèves dans les premier et second cycles, principalement dans les académies de Paris et Strasbourg). La LV3 augmente très faiblement (1 903 élèves).

On compte 2 101 élèves arabisants au collège, 3 605 dans le second cycle général et technologique, 187 dans le second cycle professionnel.

Les académies qui comptent le plus grand nombre d'élèves arabisants sont, dans l'ordre: Versailles (944 élèves), Paris (883 élèves), Strasbourg (680 élèves), Créteil (636 élèves), Lille (365 élèves) et Lyon (351 élèves). La région parisienne représente ainsi 37,6 % des effectifs. Il faut ajouter à ces chiffres ceux de La Réunion et de Mayotte (respectivement 123 et 1 151 élèves, pour 97 % en LV2) - ce qui donne un total de **7 823 élèves arabisants en France**, dont seulement 424 sont scolarisés dans le privé.

Source: Direction de la programmation et du développement, ministère de l'Éducation nationale